REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

DEPARTEMENT DU VAR **REPUBLIQUE FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAMATUELLE

Séance du 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Roland BRUNO, maire.

Membres en exercice : 19
Présents : 17
Pouvoirs : 2
Votants : 19

Date de la convocation : 14 septembre 2017
Date de transmission en préfecture : 28 SEP. 2017
Date d'affichage : 29 SEP. 2017

Présents : Patricia AMIEL, Patrick RINAUDO, Danielle MITELMANN, Richard TYDGAT, Georges FRANCO, Line CRAVERIS, Bruno CAIETTI, Nadine SALVATICO, Odile TRUC, Jean-Pierre FRESIA, Alexandre SURLE, Pauline GHENO, Nadia GAIDDON, Patrice DE SAINT JULLE DE COLMONT, Gérard DUCROS et Françoise LAUGIER.

Pouvoir : Sandra MANZONI à Roland BRUNO et Gilbert FRESIA à Françoise LAUGIER.

Nadia GAIDDON a été nommée secrétaire.

N° 126/2017 OBJET : APPROBATION DU TABLEAU DES VOIES COMMUNALES AVEC CARTOGRAPHIE.

Line CRAVERIS, rapporteur, expose à l'assemblée que l'administration des voies communales relève de la compétence du conseil municipal et du maire. Leur entretien constitue une dépense obligatoire pour les communes, en application des dispositions de l'article L 2321-2 du code général des collectivités territoriales.
Pour faciliter cette administration, il est nécessaire de disposer d'un tableau exhaustif recensant l'ensemble des voies communales ainsi que leurs principales caractéristiques (longueurs, largeurs, tenants et aboutissants, voies goudronnées, voises surmontées de terre). Outre la nécessaire réalisation et approbation de ce tableau, il y a lieu d'approuver les plans localisant très précisément ces différentes voies.

A l'issue du travail de recensement effectué par le géomètre mandaté par la commune en collaboration avec le responsable du service urbanisme, le conseil municipal s'est prononcé sur le classement dans le domaine public routier communal des voies communales énumérées dans un tableau par délibération 21/11 du 10 mars 2011 et approuvé les plans les localisant.

Il a également approuvé le tableau recensant les chemins ruraux et les plans sur lesquels figurent ces différents chemins par délibération n°22/2011.

Dans le cadre de la procédure de numérotation des bâtis situés sur le territoire communal, des modifications indispensables ont été apportées au tableau des voies communales et au tableau des chemins ruraux en raison d'erreurs matérielles constatées ou de demandes des riverains selon la chronologie suivante :

Par délibération n° 26/2012 la rue du puits, voie privée a été retirée du tableau des voies communales où elle avait été classée par erreur du géomètre,

Par délibération n° 88/2012 les homonymies relevées dans le tableau des voies communales et dans le tableau des chemins ruraux ont été supprimées, et les voies concernées, renommées. En effet, les homonymies entraînent des erreurs préjudiciables aux ramatuellois dans la distribution du courrier en raison de la mécanisation du tri.

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-Actes
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

Par délibération **n° 104/2013**, les routes départementales 61 et 93 ont été dénommées ainsi que les ronds-points de la commune.

Par délibération **n° 134/2014** les voies de l'éco-hameau des Combes Jauffret ont été dénommées chemin des Combes et Allée des tortues et l'impasse du réservoir rebaptisée « chemin des hauts de l'Escalet »

Par délibération **n°111/2015,** la longueur de la rue du moulin roux étant erronée, de même que celle du chemin dit des fanaux, le métrage a été modifié afin que l'aboutissant de la rue du moulin roux et le tenant du chemin dit des fanaux correspondent à la réalité du terrain.

Enfin, par délibération **n°143-2015,** le filaire du chemin des fanaux a été rectifié.

Aussi, il pourrait être prononcé un classement dans le domaine public routier communal des voies communales nouvelles ou pour lesquelles des modifications sont apparues depuis 2011, tel que prévu par les articles L 111-1, L 141-1 et L 141-3 du code de la voirie routière. De plus, lorsque ce classement n'a pas pour effet de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, comme c'est le cas dans la présente situation, il n'y a pas lieu de procéder à une enquête publique préalable.
Il convient également d'approuver le tableau des voies communales, le tableau des chemins ruraux et les plans les localisant.

Elle propose :

- De prononcer le classement en tant que de besoin dans le domaine public routier communal des voies énumérées dans le tableau intitulé « tableau des voies communales », avec leurs caractéristiques décrites dans ce tableau qui figure en annexe,
- D'approuver le tableau des voies communales et le tableau des chemins ruraux issu de cette longue procédure ainsi que les plans les localisant, établis par le géomètre en novembre 2016 à partir des modifications successives des tableaux des voies communales et chemins ruraux décidées par le conseil municipal, plans qui resteront annexées à la présente.

Ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, le conseil municipal, **unanime**, décide :

- De prononcer le classement en tant que de besoin dans le domaine public routier communal des voies énumérées dans le tableau intitulé « tableau des voies communales », avec leurs caractéristiques décrites dans ce tableau qui figure en annexe,
- D'approuver le tableau des voies communales et le tableau des chemins ruraux issu de cette longue procédure ainsi que les plans les localisant, établis par le géomètre en novembre 2016 à partir des modifications successives des tableaux des voies communales et chemins ruraux décidées par le conseil municipal, plans qui resteront annexées à la présente.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

MAIRIE DE RAMATUELLE (VAR)

Roland BRUNO.

Annexe 1

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

VILLE DE RAMATUELLE

Document annéxé à la délibération du 19 SEP 2017
Le Maire,
Roland BRUNO

Nota :

T = chemin en terre
G = chemin goudronné

LISTE DES CHEMINS COMMUNAUX ET DES RUES

N°	DESIGNATION	ETAT	NATURE	TENANT	ABOUTISSANT	LONGUEUR m	LARGEUR m	OBSERVATION
1	ROUTE DE TAHITI	G	VC	Limite communale de ST Tropez	Parcelle Section AD n°123	1308	8	
2	TRAVERSE DES TOURS	G	VC	Route de Tahiti	Chemin du Pinet	342	7	
3	CHEMIN DU PINET	G	VC	Limite commu. de ST Tropez	Parcelle Section AD n°77	867	5 à 8	
4	ALLEE DE LA MER	G	VC	Chemin du Pinet	Route de Tahiti	533	8 à 15	
5	CHEMIN DU CAP	G	VC	Chemin du pinet	Limite communale de ST Tropez	1250	8 à 10	
6	CHEMIN DE SAINTE ANNE	G	VC	Limite com. de ST Tropez	Route des Plages	363	8 à 10	
7	CHEMIN DES MOULINS	G	VC	Route des plages	DPM Plage de Pampelonne	1656	3 à 6	
8	CHEMIN DES TAMARIS	G	VC	Route des plages	DPM Plage de Pampelonne	1094	8 à 10	
9	BOULEVARD PATCH	G	VC	Route des plages	DPM Plage de Pampelonne	996	10	
10	CHEMIN DE L'EPI	G	VC	Route des plages	DPM Plage de Pampelonne	1251	8	
11	CHEMIN DES BARRAQUES	G	VC	Route des plages	Parcelle Section AI n° 256	1051	5 à 6	
12	CHEMIN DE L'OUMEDE	G	VC	Route des plages	Jusqu'à l'entrée des parc de l'Oumède	1716	4 à 10	
13	CHEMIN DES MIGRANIERS	G	VC	Route des plages	Chemin de l'oumède	774	4	
14	CHEMIN DE LA LIQUETTE	G	VC	chemin des Aiguiers	Jusqu'à l'entrée des parc de l'Oumède	857	4	
15	CHEMIN DES AIGUIERS	G	VC	Route du Village	Route de la Rouillère	1845	4 à 10	
16	CHEMIN DE VAL DE RIAN	G	VC	limite comm. de ST Tropez	Chemin de valisson (limite terre)	2213	4 à 6	
17	ROUTE DE CAMARAT	G	VC	Route des plages	Parcelle AL n°39 Phare de CAMARAT	4270	5 à 6	
18	ROUTE DE BONNE TERRASSE	G	VC	Route de Camarat	Parcelle AK n°267(village des pêcheurs)	2244	4 à 6	
19	CHEMIN DE L'ANCIENNE CASERNE	G	VC	Route de bonne terrasse	Parcelle AK n°282	232	4 à 6	
20	CHEMIN DE TALLAND	T	VC	Route de la BonneTerrasse	Station d'épuration	595	3 à 4	
21	CHEMIN DES TOURNELS	G	VC	Route de Camarat	Chemin des CRETES	1654	4 à 6	
22	IMPASSE DE LA QUESSINE	G	VC	chemin des Tournels	Parcelle AN n° 647	454	3 à 5	
23	CHEMIN DES CRETES	G	VC	Route de l'ESCALET	Chemin des TOURNELS	1082	4 à 10	
24	CHEMIN DES BOUTINELLES	G	VC	Route de Collebasse	Chemin desTOURNELS	2316	4 à 5	
25	ROUTE DE L'ESCALET	G	VC	Route de Collebasse	Bd de la PRAYA	3023	4 à 12	
26	BOULEVARD DE LA PRAYA	G	VC	Avenue ESCUDELIER	Parcelle AO n° 134	1018	7 à 18	
27	ROUTE DE LA TOURRAQUE	G	VC	Route de l'escalet	Chemin de la Tourraque Est	1016	5 à 7	
28	CHEMIN DES HAUTS DE l'ESCALET	G	VC	Route de la tourraque	Parcelle AO n° 204	117	4	
29	CHEMIN DE LA BASTIDE BLANCHE	G+T	VC	Route de l'escalet	Chemin de la Douane	1368	4 à 7	
30	CHEMIN DU PIN DE TRUC	G	VC	Route du Village	Route de Collebasse	567	6 à 10	
31	RUE DU COLOMBIER	G	VC	Rd point des forces alliés	chemin des Aiguiers	235	4 à 6	
32	RUE DU TIBOUREN	G	VC	chemin des Aiguiers	chemin des Aiguiers	125	4 à 10	
33	IMPASSE DU CARIGNAN	G	VC	Rue du Tibouren	Parcelle AZ n° 481	70	4 à 8	
34	IMPASSE DU PICARDAN	G	VC	Impasse du Carignan	Parcelle AZ n° 498	41	5	
35	LA ROCADE	G	VC	Rd point de la Roche des Féés	Route du Village	885	7 à 12	
36	ROUTE DE PAILLAS	G	VC	Place de l'Ormeau	limite de commune Gassin	2330	5 à 10	
37	CHEMIN DU RADIO PHARE	T+G	VC	Route de Paillas	Limite commune de GASSIN	815	5 à 7	
38	BOULEVARD DU 8 MAI 1945	G	VC	Route de Paillas	Rd point du mémorial ASSDN	480	8 à 17	
39	RUE DU CASTELLAS	G	VC	Bd du 8 mai 1945	Parcelle AX n° 52	422	8 à 9	

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

N°	DESIGNATION	ETAT	NATURE	TENANT	ABOUTISSANT	LONGUEUR	LARGEUR	OBSERVATION
40	ALLEE DES ROQUES	G	VC	Rue du Castellas	Parcelle AX n° 155	126		
41	ALLEE DES SOURCES	G	VC	Rue du Castellas	Parcelle AX n° 169	88	8 à 18	
42	ALLEE DES CHENES	G	VC	Rue du Castellas	Parcelle AX n°55	48	5 à 7	
43	PLACE ALPHONSE ALSFASSER	G	VC	Boulevard du 8 mai 1945		37		
44	RUE JEAN MOULIN	G	VC	Boulevard du 8 mai 1945	Esplanade du 15eme Corps d'Armée	131		
45	AVENUE GUSTAVE ETIENNE	G	VC	Rd point du mémorial ASSDN	Rd point. de la roches des fées	214	7 à 9	
46	RUE DE LA ROCHE DES FEES	G	VC	Rd point de la roche des fées	Parcelle AX n°16	353		
47	IMPASSE JEAN GIONO	G	VC	Rue de la Roche des Fées	Parcelle AY n° 543	27		
48	RUE MARCEL PAGNOL	G	VC	Rue de la Roche des Fées	Rue de la Roche des Fées	98		
49	RUE JEAN AICARD	G	VC	Rue de la Roche des Fées	Parcelle AY n°482	32		
50	AVENUE GEORGES CLEMENCEAU	G	VC	Place de l'Ormeau	Rd point du mémorial ASSDN	230		
51	CHEMIN DE LA CALADE	G	VC	rue Victor Leon	La Rocade	369	4	
52	CHEMIN DES MULETIERS	G	VC	Chemin de la Calade	LA Rocade	137	6 à 11	
53	RUE VICTOR Léon	G	VC	Place de l'Ormeau	Chemin de la calade	216		
54	PLACE DE L'ORMEAU	G	VC			63		
55	RUE DU CLOCHER	G	VC	Place de l'Ormeau	Rue du moulin Roux	72		
56	RUE DU MOULIN ROUX	G+T	VC	Rue Victor Leon	Parcelle AW n° 27	221		
57	RUE DU CENTRE	G	VC	Place Gabriel Peri	Place Gabriel Peri	153		
58	PLACE GABRIEL PERI	G	VC			11		
59	RUE DES SARRASINS	G	VC	Rue du centre	Parcelle AY n° 27	145		
60	RUE DES AMOUREUX	G	VC	Rue des sarrasins	Rue rompe cuou	37		
61	RUE ROMPE CUOU	G	VC	Rue du centre	Rue des sarrasins	43		
62	RUE SAINT ESPRIT	G	VC	Rue Emile Depetri	Rue du clocher	31		
63	TRAVERSE DU CHÂTEAU	G	VC	Rue du Centre	Rue Saint Esprit	10		
64	RUE DEPETRI	G	VC	Rue des sarrasins	Parcelle AY n° 37	77		
65	IMPASSE DES JARDINS	G	VC	Rue du clocher	Parcelle AY n°224	142		
66	PLACE DES TAMBOURINAIRES	G	VC	Rue des Sarrasins	Rue du Centre	15		
67	IMPASSE DU CAPELAN		VC	Rue du moulin roux	Route du village	33		
68	PLACE GENERAL DE GAULLE	G	VC	Rue Victor Léon	Rue du Centre	18		
69	PASSAGE DU PONANT		VC	Rue du moulin roux	Rue Victor Léon	45	2 à 3	
70	IMPASSE DE L'ETENDOIR		VC	Rue Victor Léon	Parcelle AY n° 170	33		
71	PLACETTE DE LA FOND D'AVAOU		VC	Chemin de la Font d'avaou	Parcelle AY n° 654	27		
72	CHEMIN DES PIBOULES	G+T	VC	Route de la Rouillère	Parcelle BH n° 40	329	4	
73	CHEMIN DES BOUIS	G	VC	Route des Plages	Parcelle BD n° 35	358	5	
74	CHEMIN DES PRES	G	VC	Route des Plages	pont - Parcelle AI n° 146	288	3 à 4	
75	CHEMIN DE LA POMMIERE	G	VC	Chemin des Cretes	Route de Camarat	1455	4	
76	CHEMIN DE LA PINEDE	T	VC	Chemin des Cretes	Chemin des Boutinelles	1211	3 à 4	
77	CHEMIN DE LA DOUANE	T	VC	Ch. de la Bastide Blanche	Limite DPM	2512	3 à 4	
78	CHEMIN DU STADE	G	VC	La rocade	Vestiaire du stade	127	6	
79	CHEMIN DU TENNIS	G	VC	La rocade	au tennis	78	5	
80	CHEMIN GARONNE	G	VC	Route de bonne terasse	DPM plage de pampelonne	554	4 à5	
81	CHEMIN DES COMBES	G	VC	Chemin du pin de Truc	Parcelle AT n° 9	356		
82	ALLEE DES TORTUES	G	VC	Chemin des Combes	Chemin des Combes	216		
83	ESPLANADE DU 15eme CORPS D'ARMEE	G	VC	Rue Jean Moulin	Parcelle AY n° 303	30		

LONGUEUR CHEMIN **54271**

M le 10 novembre 2016
M le 11 aout 2016
M le 20 avril 2016
M le 28 février 2012
M le 22 décembre 2010
M le 28 octobre 2010
le 24 août 2010

Annexe 2

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

DEPARTEMENT DU VAR

VILLE DE RAMATUELLE

Document annexé à la délibération du 19 SEP. 2017
Le Maire,
Roland BRUNO

LISTE DES CHEMINS RURAUX

Nota :

T = chemin en terre
G = chemin goudronné

N°	DESIGNATION	ETAT	NATURE	TENANT	ABOUTISSANT	LONGUEUR m	LARGEUR m	OBSERVATION
CR1	IMPASSE DE SAINT AME	T	CR	Chemin de sainte Anne	Parcelle AC N°179	736	4 à 5	
CR2	CHEMIN DES PATAPANS	T	CR	chemin des Aiguiers	Chemin de valisson	1778	3 à 5	
CR3	CHEMIN DE VALISSON	T	CR	chemin des Patapans	Chemin de Val de Rian(limite goudron)	1085	5	
CR4	CHEMIN DE BESTAGNE	T	CR	chemin des Patapans	limite de commune Gassin	2636	3 à 4	
CR5	CHEMIN DE L'ANC. CHE.DE RAMATUELLE	T	CR	Chemin de Val de Rian	Chemin de Bestagne	1423	3 à 5	
CR6	CHEMIN DE L'OUMEDE OUEST	T	CR	Chemin de l'Oumède	chemin des Patapans	2114	4 à 6	
CR7	CHEMIN DE LA PLAGE DE PAMPELONNE	T	CR	Route de bonne terrasse	DPM Plage de pampelonne	602	4	
CR8	CHEMIN DU PLAN	T	CR	Route des plages	Route de CAMARAT	851	4 à 5	
CR9	CHEMIN DE CAMARAT A BONNE TERRASSE	T	CR	Route de Camarat	Parcelle AK n° 216	1509	3 à 6	
CR10	CHEMIN DE VAL DE PONS	G+T	CR	Route de l'ESCALET	Chemin de la Pinède	919	4 à 10	
CR11	CHEMIN DE LA FERME	T	CR	Route de l'ESCALET	Section AS n°148	884	3 à 4	
CR12	CHEMIN DE LA TOURRAQUE EST	T	CR	Route de la tourraque	Chemin de la bastide Blanche	668	3 à 9	
CR13	CHEMIN DE JAUFFRET	T	CR	Route de Collebasse	Parcelle AT n°333	244	3 à 4	
CR14	CHEMIN DES FANAUX		CR	Rue du Moulin Roux	Parcelle AW n° 37	214		
CR15	ANCIENNE ROUTE DES MOULINS DE PAILLAS	T	CR	Route de Paillas	Route de Paillas	765	4	
CR16	CHEMIN DE LA CROIX VALMER	T	CR	Route de Paillas	Limite commune la Croix Valmer	672	4	
CR17	CHEMIN DE LA FONT D'AVAOU	T+G	CR	Rue Victor Leon	La Rocade	221	3 à 4	
CR18	RUE DU MOULIN ROUX	T	CR	Parcelle AW n° 27	Parcelle AT n° 9	752	3 à 5	
				LONGUEUR TOTALE		**18073**		

le 24 août 2010
M le 28 octobre 2010
M le 20 décembre 2010
M le 20 avril 2016
M le 11 août 2016
M le 10 novembre 2016

DEPARTEMENT DU VAR
VILLE DE RAMATUELLE

INVENTAIRE DES CHEMINS COMMUNAUX ET RURAUX

ZONAGE NORD

Echelle 1/5000e

VOIES DEPARTEMENTALES
VOIES COMMUNALES
VOIES RURALES
VOIES PRIVEES

1
2

M le 11 août 2016
M le 28 juin 2016
M le 28 février 2012
M le 22 décembre 2010
M le 28 octobre 2010
M le 25 août 2010
M le 09 août 2010

sur fond de plan cadastral
Dressé par la SCP Jean GONIN Géomètre Expert DplG à Cogolin le 02 juin 2010

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

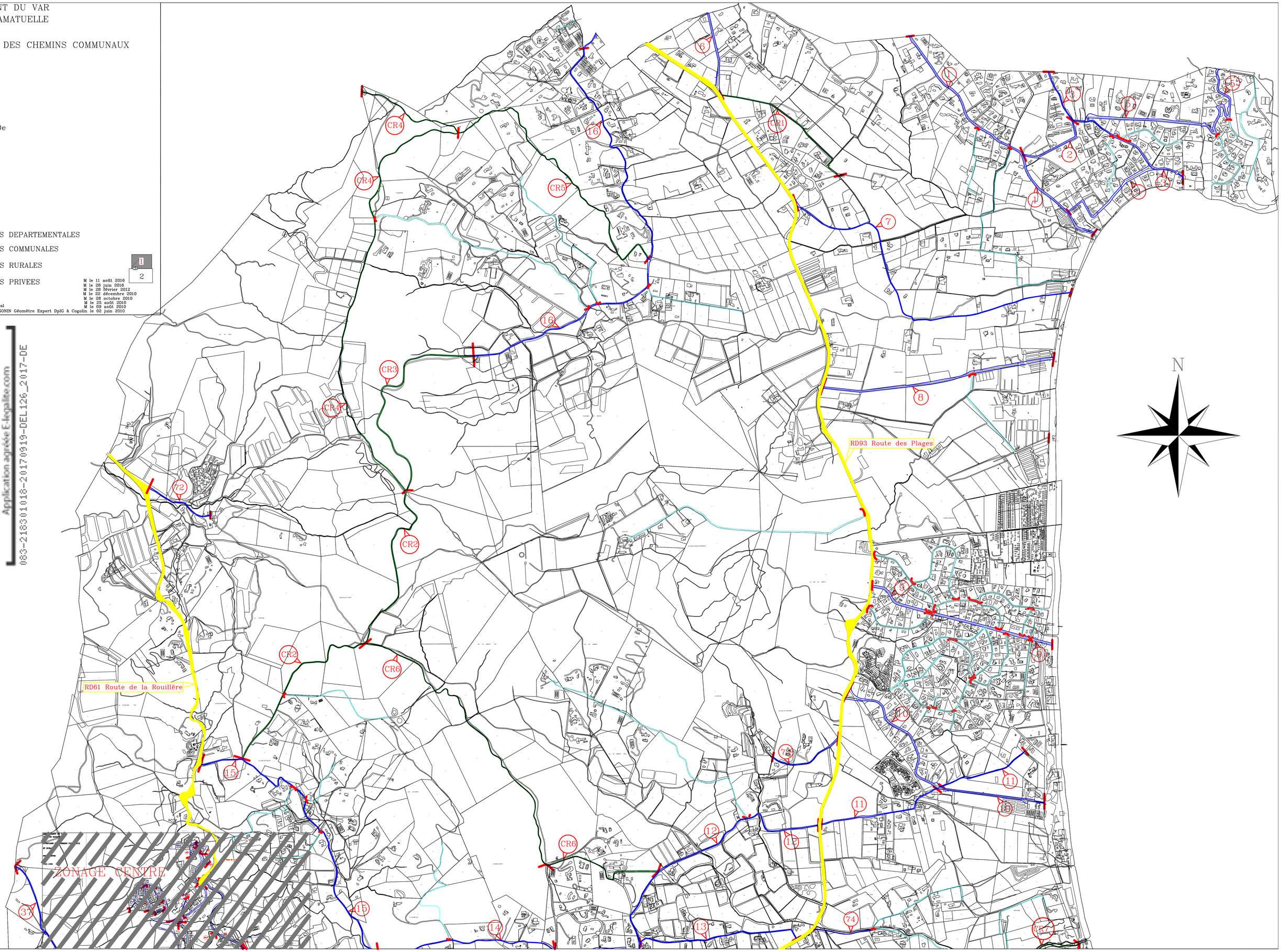

DEPARTEMENT DU VAR
VILLE DE RAMATUELLE

INVENTAIRE DES CHEMINS COMMUNAUX
ET RURAUX

ZONAGE SUD

Echelle 1/5000e

VOIES DEPARTEMENTALES
VOIES COMMUNALES
VOIES RURALES
VOIES PRIVEES

M le 11 août 2016
M le 28 juin 2016
M le 28 février 2012
M le 22 décembre 2010
M le 28 octobre 2010
M le 25 août 2010
M le 09 août 2010
Dressé par la SCP Jean GONIN Géomètre Expert DPLG à Cogolin le 02 juin 2010

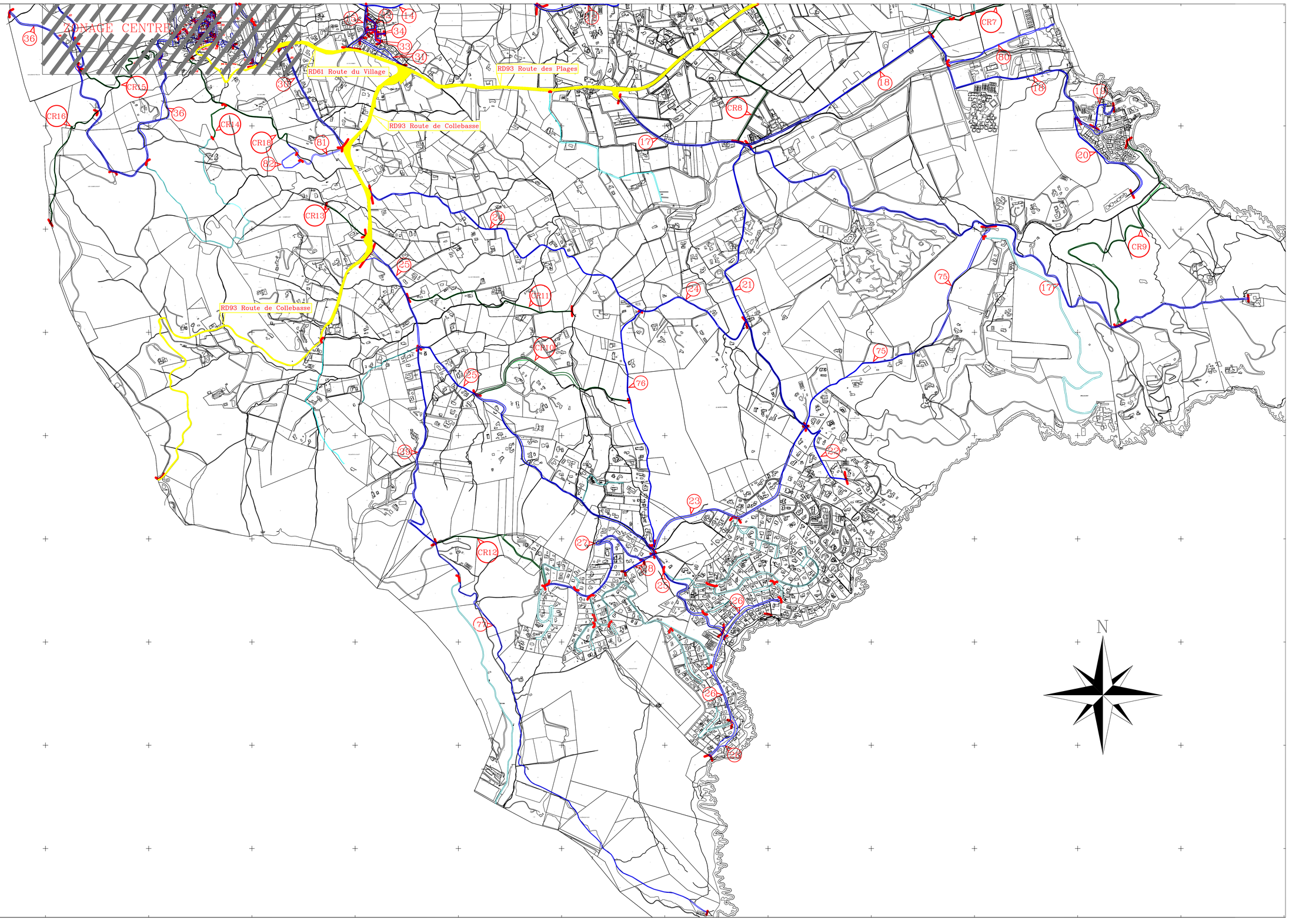

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE

DEPARTEMENT DU VAR
VILLE DE RAMATUELLE

INVENTAIRE DES CHEMINS COMMUNAUX ET RURAUX

ZONAGE CENTRE

Echelle 1/1000e

- VOIES DEPARTEMENTALES
- VOIES COMMUNALES
- VOIES RURALES
- VOIES PRIVEES

M le 10 novembre 2016
M le 11 août 2016
M le 28 février 2012
M le 22 décembre 2010
M le 28 octobre 2010
M le 24 août 2010
M le 09 août 2010

sur fond de plan cadastral
Dressé par la SCP Jean GONIN Géomètre Expert DplG à Cogolin le 02 juin 2010

REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2017
Application agréée E-legalite.com
083-218301018-20170919-DEL126_2017-DE